

CRÉDITS ECTS 4		VOLUME HORAIRE 48 h	
PRÉREQUIS <i>Aucun</i>		CO-REQUIS <i>Aucun</i>	
IMPLANTATION Département social de Namur	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Christine Biston	RESPONSABLE DE L'UE Françoise PAUL	ENSEIGNANTS INTERVENANTS Françoise PAUL

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
SO-Assistant social	1	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation
CONTEXTUALISATION

Cette UE vise les objectifs suivants en lien avec le référentiel de compétences :

- Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable
- Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux
- Repérer et décrire les données philosophiques, juridiques, sociologiques, politiques, économiques, culturelles, psychologiques, institutionnelles, environnementales et leur évolution
- Questionner les courants de pensée pour élaborer des hypothèses de compréhension de la réalité sociale et construire un regard critique

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

À définir

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement
OBJECTIFS

À définir

CONTENU

Introduction

Microéconomie :

- Individu maximisateur
- Interactions stratégiques
- Interactions sur les marchés
- Exploitation des concepts économiques étudiés : analyse économique d'un marché particulier
- Marché du travail
- Analyse économique de problématiques sociales : crédit/surendettement, lutte contre la consommation chez les jeunes adolescents (étude des effets des politiques publiques de prévention),

Macroéconomie :

- Arbitrage, critères et rôle de l'État
- Fonction stabilisatrice de l'état : regard macroéconomique

SOURCES ET RÉFÉRENCES

À définir

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
AASN1004-ECO A1 — Economie	Documents postés sur Moodle

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
AASN1004-ECO A1 — Economie	48 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
AASN1004-ECO A1 — Economie	Séances en présentiel, ou à distance (voir horaire) Exposés théoriques basés sur des présentations PowerPoint Résolution d'exercices/ Tests Moodle formatifs pour chaque point de la matière Illustration par des textes d'actualité économique, des graphiques, des tableaux statistiques, des documents vidéo Participation à l'activité « Booste ton blocus »

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

À définir

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

À définir

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

À définir

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
--------------------------	------------------------

AASN1004-ECO A1

— Economie

En janvier, l'étudiant présente un examen écrit à distance sous la forme d'un test Moodle portant sur la matière du premier quadrimestre. Cet examen compte pour 40 % de la note finale.

En juin, l'étudiant présente un second examen écrit à distance sous la forme d'un test Moodle portant sur la matière du deuxième quadrimestre. Cet examen compte pour 60 % de la note finale. En cas d'échec à l'examen de janvier, l'étudiant peut également représenter la matière du premier quadrimestre en juin.

En deuxième session, l'évaluation prend la forme d'un examen unique à distance sur Moodle. Cet examen porte sur l'ensemble de la matière des deux quadrimestres et constitue 100 % de la note de la deuxième session.

Modalités pratiques

L'examen porte sur des exercices et/ou, QCM (une bonne réponse donne droit à l'entièreté des points, une mauvaise réponse vaut zéro, et une abstention vaut zéro), et/ou Vrai ou Faux du même type que ceux réalisés en séance, à domicile.

L'examen est organisé sous la forme séquentielle. Cela signifie que l'étudiant doit répondre aux questions dans l'ordre d'apparition (pas de vue globale sur l'ensemble des questions) et lorsqu'il passe à la question suivante, aucune relecture n'est possible.

L'étudiant ne peut pas disposer de ses notes pour réaliser l'examen.

La note finale est la moyenne géométrique pondérée des notes de l'examen de janvier (matière Q1) et de l'examen de juin (matière Q2). Dans la note finale, la note de l'examen sur la matière du Q1 vaut pour 40% et la note de l'examen sur la matière du Q2 vaut pour 60%.

En référence à l'article 47S1er bis du REED, toute absence à l'une/des parties de l'évaluation certificative (examen Q1 et/ou examen Q2) pour maladie (CM), pour motif légitime (ML), ou sans raison particulière (PP) entraîne l'attribution de la note de O pour cette/ces partie(s). En raison de la moyenne géométrique, ce O conduira à l'attribution de la note de O pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage

Pour la session Q3, la note est établie sur base d'un examen unique sans distinction entre les matières Q1 et Q2, et vaut pour 100%.

En cas d'absence pour maladie (CM), pour motif légitime (ML), de non-présentation (PP) ou de « note de présence » (PR) à un examen ou toute autre méthode évaluative, d'une ou plusieurs activités d'apprentissage d'une unité d'enseignement composée d'une ou plusieurs activités d'apprentissage, la note zéro « O » sera attribuée à l'activité d'apprentissage concernée ainsi qu'à l'unité d'enseignement dont elle fait partie. La méthode d'évaluation précisée dans la fiche descriptive de l'unité d'enseignement ne s'appliquera dès lors pas.

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.